



Brèves

Confrérie du Saint Sacrement UN NOUVEAU MAÎTRE DE CHARITÉ

Le Département de l'Eure compte 122 confréries de Charité. Celle de Conteville a été créée en 1616 et continue d'œuvrer, aujourd'hui encore, notamment lors des inhumations. Le 13 septembre dernier, Jean-Yves Hanoy a été nommé Maître de la Confrérie pour veiller sur les dix membres qui la composent. Daniel Lebreton est dès lors devenu Échevin et Serge Ameline, Prévôt.

Retrouvez toute l'histoire du village et ses traditions sur l'exposition "Conteville, 1000 ans d'histoire au cœur de la Normandie", visible à la mairie ou sur le site web.

En savoir + : www.conteville.fr

Patrimoine

TROIS STATUES DE L'ÉGLISE EN PÉRIL

Le petit patrimoine de l'église Saint-Maclou de Conteville fait régulièrement l'objet d'attentions particulières. Hier, il s'agissait de trois tableaux pour lesquels un travail de restauration est en cours. Aujourd'hui, ce sont trois des quatre statues en bois qui sont au centre des préoccupations. En effet, entre autres altérations, des dégâts ont été remarqués en raison d'attaques d'insectes xylophages.

Une intervention, estimée à 5600 € sera donc nécessaire. Elle consistera notamment à réaliser un traitement insecticide curatif et préventif par anoxie dynamique. Il s'agira également de consolider les zones fragilisées avec de la résine et enfin, à nettoyer la polychromie et la dorure.

Néanmoins, la commune devra attendre la fin du travail de restauration des tableaux pour demander une nouvelle subvention et procéder au démontage des statues.

En 2000, les Ateliers et Chantiers du Havre, qui ont employé jusqu'à 2200 personnes, fermaient leurs portes.

20 ans après, Jean-Denis Dupéroux, un contevillais, ancien traceur de coque des ACH de 1972 à 2000, entretient la mémoire de ce qui fut l'un des fleurons de l'industrie havraise, à travers son livre "ACH 1995-2000, de l'espoir à la désillusion". Par son témoignage, il y pointe en toute objectivité, les responsabilités de chacun concernant l'arrêt brutal de 500 ans d'histoire de la construction navale au Havre.

Disponible à la Galerne au Havre, à la librairie Mille Feuilles à Pont-Audemer ou à l'association ADIA ACH au 02 32 25 18 56.

NAISSANCES

- Camille SIMONET, née le 24 novembre 2020
- Aïron AVISARD, né le 02 décembre 2020
- Armand MEAS, né le 05 janvier 2021

DÉCÈS

- Mme Martine THOLMER née BENOIST, le 25 Janvier 2021
- M. Guy HENNAUT, le 12 février 2021

Renseignements : 02 32 57 60 12 - mairie@conteville27.fr
Le secrétariat est ouvert
Lundi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
Permanence des élus : mardi de 17h30 à 18h30

VIE ASSOCIATIVE L'A.D.A.C. S'ADAPTE !

La Covid a bouleversé la vie de l'association en profondeur, mais l'A.D.A.C. s'adapte au mieux en trouvant des alternatives pour les cours afin que les activités ne s'arrêtent pas complètement, à l'instar des cours de guitare à la Maison des Associations. En complément, l'A.D.A.C. regarde vers l'avenir et travaille sur de nouveaux projets qui pourraient voir le jour dès que les conditions sanitaires le permettront :

- Une section permaculture avec Bastien Delafrousse.
- Les stages sculpture et bien-être.
- Le nouveau projet musical, Nomadzz "Les rendez-vous jazz", sur le principe de la saisonnalité en collaboration avec les médiathèques, salles de concert, villages et associations amies du territoire intercommunal.



Si les conditions sanitaires le permettent, l'A.D.A.C. propose également plusieurs rendez-vous :

■ Conférence "Entre Jazz et Rock" avec Patrice et Dominique Blanc-Francard, Samedi 24 avril 2021 à la médiathèque de Honfleur :

(Patrice : écrivain, producteur des "Enfants du Rock", présentateur du célèbre POP 2, ancien directeur du Mouv' et son frère Dominique, l'un des plus grands ingénieurs du son français, pour les Stones, Pink Floyd, Elton John, David Bowie, J.L. Aubert...). Rencontre, dialogues et signatures. Entrée gratuite, places très limitées à réserver auprès de l'A.D.A.C. Eric Panucci ericpanucci@gmail.com ou 0684023542 ou directement à la médiathèque de Honfleur.

■ Concert de Renaud Garcia, l'un des grands contrebassistes français, Vendredi 28 mai à 20h30 à "La cidrerie" à Beuzeville

Tarif: 15 € (auprès de "La cidrerie")

Salle Rever

LES NOUVEAUX TARIFS

De nouveaux tarifs ont été votés pour la location de la salle Rever et seront appliqués dès que la situation sanitaire permettra la location. A noter que les réservations n'ayant pu être honorées en raison de la pandémie pourront être reportées aux mêmes conditions et tarifs que lors de la signature du contrat.



	Habitant de Conteville	Habitant hors commune
Week-end (Du vendredi matin au lundi après-midi)	300 € Réservation : 150 €	500 € Réservation : 250 €
Exposition (1 journée en semaine)	150 € Réservation : 75 €	200 € Réservation : 100 €
Séminaire (1 journée en semaine)	150 € Réservation : 75 €	350 € Réservation : 175 €

Les arrhes versées à la réservation sont conservées en cas d'annulation, sauf cas de force majeure. L'utilisation de la salle Rever est subordonnée au versement d'une caution fixée à 600 € par chèque au Trésor public après un état des lieux d'entrée. Cette caution n'est restituée qu'après l'état des lieux de sortie et la vérification du matériel.

Pour les associations communales, la salle peut être utilisée 1 fois par an à titre gratuit. (Voir complément d'informations en mairie).

Cimetière

NOUVELLES MODALITÉS POUR LES CONCESSIONS

Les tarifs des concessions sont les suivants pour l'année 2021 :

- Colombarium : 500 € pour 15 ans, 800 € pour 30 ans,
- Caverne : 200 € pour 15 ans, 250 € pour 30 ans et 300 € pour 50 ans,
- Concession cimetière : 150 € pour 30 ans et 200 € pour 50 ans.

A noter, que les concessions perpétuelles ne sont désormais plus disponibles.

Rappel : l'entretien de la tombe et de son entourage est à la charge de la famille, la municipalité, quant à elle, entretient les allées.



info

www.conteville.fr



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Renforcement des mesures de biosécurité
pour lutter contre

l'influenza aviaire
dans les basses cours

Arrêté du 16 novembre 2020 qualifiant le risque épidémiologique
Arrêté du 16 mars 2016 relatif aux dispositifs associés

Nous abordons ce début d'année avec la perte de notre cher ami et collègue Guy Hennaut, dont la disparition nous affecte profondément. Sa bienveillance et son humilité nous manquent déjà et nous sommes infiniment reconnaissants du dévouement dont il a fait preuve pour Conteville.

Malgré cette épreuve, nous espérons des jours meilleurs et attendons avec impatience la fin de la pandémie, qui nous a fait prendre conscience combien notre liberté, nos rencontres, nos échanges sont essentiels. Ainsi, nous espérons tous nous retrouver bientôt dans les différentes manifestations du village.

Grâce à la campagne de vaccination qui démarre, l'horizon s'éclaircit. Nous vous invitons donc à participer à l'effort collectif et à vous faire vacciner dès que cela sera possible et facilité.

En attendant, pour limiter la propagation du virus, respectons les gestes barrières et les mesures préventives en cas de contact. Vous les retrouvez mises à jour régulièrement sur le site de la commune. Soyons positifs, patients et confiants pour l'avenir.

L'équipe municipale

Vendredi 19 mars de 16h30 à 18h00

Inscriptions scolaires

Si votre enfant n'est pas encore scolarisé à Conteville, rendez-vous à l'école Francis Mouchet avec le livret de famille et son carnet de santé.

Dimanches 13 et 20 juin de 8h00 à 18h00

Élections régionales et départementales

Salle du Conseil de la Mairie

CRÉATION D'UN SERVICE DE CONSEIL AUX ENTREPRISES

Au regard des difficultés rencontrées par de très nombreux commerçants, artisans et chefs d'entreprise, un service de conseil personnalisé pour écouter, orienter et aider l'ensemble des acteurs économiques, a été mis en place par la Communauté de Communes du Pays de Honfleur-Beuzeville (CCPHB).

Contact : Madame Julie Destribats
07.57.48.45.28 - julie.destribats@ccphb.fr
33 cours des Fossés à Honfleur
Du lundi au vendredi,
de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H30.

LA GRAND MARE ET LES ANÉMONES

Eure Habitat et la Sécomile ont fusionné au 1^{er} janvier 2021 pour devenir MonLogement27. Cette décision fait suite à l'obligation pour les bailleurs sociaux de moins de 12000 logements de se regrouper. Désormais, MonLogement27 gère 22 000 logements sur le département.

Contact : MonLogement27
10 boulevard Georges Chauvin 27000 Evreux
02 32 38 82 82 - monlogement27.fr



Rédacteur en chef :
Martine Lecerf
Rédaction, photos et mise en pages :
Commission communication
Impression : 600 exemplaires
NOTA BENE - 06 15 14 45 67 - creanotabene.fr
En couverture :
Les volailles et la grippe aviaire

Le mot de l'équipe

Agenda

Votre journal

Hommage

GUY HENNAUT LAISSE UN GRAND VIDE



Guy Hennaut, personnage emblématique de la commune et élu depuis 1989 au sein du conseil municipal, nous a quittés vendredi 12 février 2021. Sa disparition a provoqué une vive émotion et une profonde tristesse.

Retraité de l'usine de Sandouville, Guy Hennaut était depuis plus de trente ans particulièrement investi dans la vie communale. Durant plus de cinq mandats, il aura été tour à tour Conseiller municipal et Adjoint au maire, apportant régulièrement son avis éclairé dans de nombreux domaines et particulièrement sur les questions techniques. Véritable mémoire du village, il avait une connaissance parfaite de Conteville et a veillé sur les intérêts de ses habitants jusqu'à la fin. Expert en réseaux de toutes natures, Guy Hennaut s'est aussi avéré indispensable au sein de l'équipe municipale, en collaborant activement à la mise en place des nombreux projets qui ont jalonné ses mandats d'élu local. Guy Hennaut était un homme altruiste, compétent, discret, dévoué et apprécié par tous ceux qui ont eu la chance de le côtoyer ou de travailler avec lui. Aujourd'hui, Guy Hennaut reste présent dans nos cœurs et nos mémoires. Nous tenons à adresser toute notre sympathie et nos condoléances à sa famille et ses amis proches. Au revoir Guy, nous te regrettons infiniment.

Grippe aviaire PROPRIÉTAIRES DE VOLATILES, FAITES VOUS RECENSER !

C'est "l'autre épidémie" du moment, même si elle ne présente aucun risque pour l'homme. Néanmoins, la grippe aviaire peut avoir des conséquences catastrophiques pour la filière. C'est donc l'occasion de rappeler que le recensement des propriétaires d'oiseaux et volailles est une démarche obligatoire.

Cette épidémie de grippe aviaire (virus H5N8), repérée en décembre, se propage extrêmement rapidement. Le virus touche toutes les espèces de volailles, mais cet épisode frappe particulièrement les canards.

La souche du virus étant particulièrement virulente et contagieuse, il n'existe donc aucun autre moyen de l'endiguer que par des abattages préventifs. Ainsi, dès qu'un foyer est repéré, tous les palmipèdes dans un rayon de 5 km sont abattus. Les élevages doivent être nettoyés et désinfectés, et la production interdite pendant une période variable.

Il est donc utile de rappeler que tous les propriétaires de volailles (basse-cour) ou d'autres oiseaux élevés en extérieur, doivent se déclarer en mairie depuis la parution d'un arrêté en 2006. Seuls les oiseaux détenus en permanence à l'intérieur de locaux ne sont pas concernés par cette mesure.

Pour vous faire recenser, remplissez le formulaire Cerfa (15472*01) disponible à la mairie ou sur le site internet de Conteville.



Bâtiment de la poste LE POINT SUR LES TRAVAUX

La réfection du pignon a mis en évidence la fragilité de la façade avec un décalage d'une dizaine de centimètres. Un des linteaux a donc été remplacé en raison de signes évidents de pourriture. Après

vérification de l'ensemble du bâtiment, la façade a été réalignée et l'enduit refait. L'isolation a ensuite été reprise avant l'étape du placoplâtre. Reste quelques travaux d'habillage et une mise en peinture aux beaux jours.

La solidarité, toujours d'actualité !

Dans la nuit du 24 au 25 décembre, un incendie s'est déclaré dans une maison du bourg. Heureusement, les dégâts sont superficiels et cela grâce à la réactivité du voisinage venu en masse pour éteindre les flammes. Merci à tous pour ce bel élan de solidarité !

ASSAINISSEMENT C'EST BON À SAVOIR

Selon le mode d'assainissement, collectif ou individuel, après usage, les eaux usées sont dirigées soit vers la station d'épuration, soit vers une fosse toutes eaux. Ces deux systèmes ont pour objectif de restituer une eau conforme à la qualité des milieux. Leur bon fonctionnement est donc essentiel.

LE POINT SUR LA FACTURATION

Beaucoup s'interrogent au sujet de leurs factures d'eau soumises à l'assainissement collectif. En effet, en 2020, "Eaux de Normandie", qui n'avait pas tout facturé les années précédentes en raison de sa fusion avec "La Nantaise des Eaux", a procédé à une régularisation.

Ce rattrapage a alors occasionné une troisième facture au lieu de deux habituellement.

SPANC - 02 32 56 62 56
Avenue du 46 RMC à Beuzeville

Dossier

Quelques interventions sur le réseau d'assainissement collectif

Suite à divers dysfonctionnements, deux pompes de relevage ont été remplacées au niveau du lotissement Le Verger. Comme encore trop d'eaux parasites submergent les pompes, une caméra sera passée dans le réseau afin de trouver les infiltrations et entreprendre les travaux nécessaires.

En savoir + : www.conteville.fr

ENQUÊTE PUBLIQUE

Afin d'optimiser la station d'épuration et à la demande de l'Agence de l'Eau, le schéma directeur d'assainissement est en cours de révision. Mais, avant toute approbation, la commune lance une enquête publique avec pour objectif la définition des zones d'assainissement à couvrir. Ainsi, un dossier sera consultable sur le site web de la commune et à la mairie du 12 avril au 17 mai 2021. Les intéressés pourront y manifester leurs observations et propositions.

Par ailleurs, des permanences avec le commissaire enquêteur sont organisées les 12, 24 et 30 avril de 9h à 12h et les 11 et 17 mai de 14h à 17h.

Des aides pour réhabiliter votre assainissement individuel

Le SPANC intervient sur les quelques 5 259 installations d'assainissement individuel du territoire de la CCPHB, pour des missions de contrôles, de diagnostics et de conseils, comprises dans votre redevance annuelle.

LE PAIEMENT DE PROXIMITÉ ET LE DÉPÔT DE CARTES GRISES, DISPONIBLES AU BAR-TABAC LE PRESOIR

Le règlement des impôts, amendes ou factures de service public (présentant un code DataMatrix) est désormais possible au Bar-Tabac Le Pressoir à Conteville, ruraliste agréé. Chacun peut y effectuer ses paiements en espèces, jusqu'à 300 €, ou par carte bancaire. Le Pressoir propose également le kit carte grise, à compléter avec tous les éléments demandés. Reste ensuite à déposer votre dossier complet et à régler directement au Pressoir.

Ces nouveaux services de paiement et de dépôt de proximité permettent aux usagers qui le souhaitent de régler au plus près de leur domicile et à des horaires élargis.

Dépôt Carte Grise
Rapidité, Simplicité, Efficacité

Gestion des déchets LES CONSIGNES DE TRI SÉLECTIF ÉVOLUENT

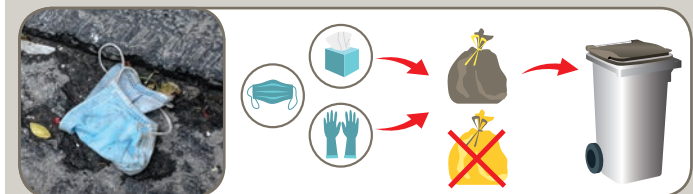
Depuis le 1^{er} juin 2020, le tri a évolué. Désormais, tous les emballages et papiers se trient. Trier ses déchets et faire un geste pour la planète est donc plus simple... Explications.

Tous ces emballages sont aujourd'hui recyclables et vont dans le sac jaune. Il n'est pas nécessaire de les laver, inutile de gaspiller de l'eau !



Pour information, en 2019, sur le territoire du SDOMODE, la collecte du verre a représenté 34 kg/hab/an, les emballages, 21 kg/hab/an et les papiers et cartonnages, 13 kg/hab/an. Tout confondu, les déchets du territoire du SDOMODE représentent 121 332 tonnes, dont 58,3 % ont pu être valorisés.

LES MASQUES CHIRURGICAUX, GANTS ET MOUCHOIRS NE VONT PAS DANS LE SAC JAUNE (NI DANS LES WC)



Les agents du tri retrouvent encore trop de masques, de gants ou de mouchoirs avec les recyclables, alors que ces déchets sont à jeter avec les ordures ménagères résiduelles. Au préalable, ils devront être mis dans un premier sac dédié. Attention, tous les sacs doivent être bien fermés !

Merci de suivre toutes ces recommandations afin de préserver la santé des agents de tri sélectif qui manipulent chaque jour des tonnes de déchets.

Par ailleurs, des masques sont régulièrement retrouvés sur la voie publique et particulièrement aux points de ramassage scolaire. Merci de veiller à ce que les masques de vos enfants atterrissent bien dans la poubelle.

Ramassage des encombrants pour 2021 tous les 3^{èmes} jeudis du mois

Prendre rendez-vous au 02 32 56 62 56

72h à l'avance et sortir les encombrants la veille au soir

18 mars ■ 22 avril ■ 20 mai ■ 17 juin ■ 22 juillet ■ 19 août
16 septembre ■ 21 octobre ■ 18 novembre ■ 16 décembre